









Dossier de presse

Rentrée solennelle du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes

Leçon inaugurale de Madame Annie Blandin-Obernesser, Professeur de droit à Télécom Bretagne, Chaire européenne Jean Monnet « Union européenne et Société de l'Information »

« Communications électroniques et nouveaux médias : quelle architecture juridique pour l'Europe ? »

Mardi 22 novembre 2011, à partir de 17 h, au Diapason, Campus de Beaulieu, Université de Rennes

SOMMAIRE

Etudes sur l'intégration européenne : l'excellence des chercheurs rennais plébiscitée par la Commission européenne en 2011	p.3
Rentrée solennelle du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes	p. 4
Programme de la rentrée solennelle du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes	p. 5
Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes	p. 6
Annie Blandin, professeure à Télécom Bretagne, titulaire d'une chaire européenne Jean Monnet Un article publié dans Lexians, la lettre d'information de Télécom Bretagne	pp. 7-8
À retenir dans l'actualité du Centre	p.9
En savoir plus sur l'action Jean Monnet	p.11

Etudes sur l'intégration européenne : l'excellence des chercheurs rennais plébiscitée par la Commission européenne en 2011

7 chaires « Jean Monnet » en droit, en géographie, en histoire, en économie, plus de 80 enseignantschercheurs et doctorants travaillent au sein du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes pour élaborer des projets communs sur l'Europe et la construction européenne.

La Commission européenne vient de saluer de nouveau l'excellence des recherches qui y sont menées.

A l'issue de l'examen par celle-ci des dossiers de candidature déposés en février 2011 dans le cadre de l'action Jean Monnet (Programme Education et Formation tout au long de la vie) le projet du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes a en effet été retenu.

Outre le cofinancement, la sélection dans le cadre d'un appel à propositions Jean Monnet apporte prestige et reconnaissance sur le plan universitaire (grâce à un label de qualité reconnu), permet de nouer des contacts dans la sphère universitaire au sein du réseau Jean Monnet et offre la possibilité de participer à des activités de réflexion (conférences et séminaires) dans le cadre du réseau.

La sélection est rude : 26 % seulement des projets déposés en février 2011 ont été sélectionnés par la Commission. C'est la 3ème fois qu'elle accorde sa confiance à un projet présenté par des universitaires rennais. En 1998, la Commission européenne avait attribué le label alors appelé « Pôle Européen Jean Monnet » (« Centre of Excellence » en anglais) à un projet présenté par l'Université de Rennes 1. En 2005, elle avait renouvelé l'octroi de ce label pour un projet présenté conjointement par l'Université de Rennes 1 et Rennes 2, ce qui avait permis la création officielle du « Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes » (CEJM).

Celui-ci s'est agrandi en 2008 avec l'intégration de l'ENS Cachan - antenne de Bretagne. Le Centre qui est dirigé par Mme Catherine Flaesch-Mougin, Professeur à l'Université de Rennes 1, Chaire européenne Jean Monnet réunit six Chaires Jean Monnet, 74 enseignants et chercheurs de l'Université de Rennes 1, l'Université Rennes 2 – Haute Bretagne et l'ENS-Cachan-Antenne de Bretagne dans les disciplines du droit, de l'économie, de la géographie et de l'histoire.

2011 va également marquer l'histoire du Centre car une nouvelle Chaire européenne Jean Monnet a été obtenue par Mme Annie Blandin, Professeur en droit à Télécom Bretagne, membre du CEDRE/IODE (UMR 6262) et du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes. Télécom Bretagne, actuellement partenaire privilégié du Centre, a vocation à intégrer le CEJM le 1^{er} janvier 2012.

Ces nouveaux succès surviennent également après la mise en valeur du CEJM par la Commission dans sa brochure « Action Jean Monnet : 20 ans de réussite » en 2008 de l'action pionnière du Centre pour la diffusion de la connaissance sur l'intégration européenne auprès de la société civile, notamment à travers son cycle de conférences intitulé les « Rendez-vous d'Europe » et la remise du prix Jean Monnet en 2009 à Mme Flaesch-Mougin, Professeur à l'Université de Rennes 1 et coordinatrice du Centre. Il témoigne également de l'attractivité nationale et internationale du Centre et de ses membres, véritables experts, dans les domaines de la formation et de la recherche sur l'intégration européenne.

CONTACT:

Hélène Rannou-Boucher

Chargée du développement et de la valorisation

Email: helene.rannou@univ-rennes1.fr

Tél: 02 23 23 76 67 Fax: 02.23.23.77.40

Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes – Faculté de droit et de science politique

9 rue Jean Macé CS 54203 - 35042 Rennes Cedex



Rentrée solennelle du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes

Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes organise pour la première fois sa cérémonie de rentrée solennelle à l'occasion du renouvellement de son label, en juin dernier, par la Commission européenne pour la période 2011-2014.

Cette rentrée solennelle se déroulera mardi 22 novembre 2011 à partir de 17 h sur le Campus de Beaulieu au Diapason, 263 avenue du Général Leclerc, 35042 Rennes.

Le Centre est une plateforme de compétences scientifiques distinguée par la Commission européenne permettant à des enseignants-chercheurs et chercheurs des établissements des universités de Rennes 1, Rennes 2 et de l'ENS-Cachan Antenne de Bretagne de mener ensemble des activités de recherche et de formation sur l'intégration européenne en droit, en économie, en géographie/aménagement et en histoire.

Cette cérémonie marquera l'entrée de Télécom Bretagne parmi les membres institutionnels du Centre. Mme Annie Blandin-Obernesser, Professeur de droit à Télécom Bretagne, nouvelle lauréate d'une Chaire européenne Jean Monnet sur la thématique « Union européenne et Société de l'Information » y prononcera une leçon inaugurale sur « Communications électroniques et nouveaux médias : quelle architecture juridique pour l'Europe ? ».



Mardi 22 novembre 2011

<u>à 17 h 00</u>

au Diapason, Campus de Beaulieu 263 avenue du Général Leclerc, 35042 Rennes

16h30 : accueil des invités

17 h : accueil par **Mme Catherine Flaesch-Mougin**, Professeur émérite de l'Université de Rennes, Chaire européenne Jean Monnet, coordinatrice du Centre d'excellence Jean Monnet

17h 05: allocutions d'ouverture

- M. Yves Le Lostecque, assistant du Directeur Général, représentant M. Truszczyński, directeur général de la DG Éducation et culture, Commission européenne
- M. David Alis, Vice-Président de l'Université de Rennes 1, représentant M. Guy Cathelineaun, président de l'Université de Rennes 1 et de l'Université européenne de Bretagne
- Mme Raymonde Séchet, Vice-présidente de l'Université Rennes 2, représentant M. Emile Gombert, président de l'Université Rennes 2
- M. Patrice Quinton, directeur de l'ENS-Cachan Antenne de Bretagne

17h 25 : l'entrée de Télécom Bretagne dans le Centre d'excellence Jean Monnet et la Chaire européenne Jean Monnet « Union européenne et Société de l'information » par M. Paul Friedel, Directeur de Télécom Bretagne

17h 30: leçon inaugurale de **Mme Annie Blandin-Obernesser**, Professeur à Télécom Bretagne, Chaire européenne Jean Monnet sur «*Communications électroniques et nouveaux médias*: quelle architecture juridique pour l'Europe? ».

18h 30 : cocktail



Le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes

Un Centre d'experts spécialisé dans les études et la recherche sur l'intégration européenne :

- Un Centre interétablissement rassemblant l'enseignement, la recherche et les ressources documentaires sur l'Union européenne de l'Université de Rennes 1, de l'Université Rennes 2 et de l'antenne de Bretagne de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan
- Un Centre interdisciplinaire reposant sur la présence de 7 chaires européennes Jean Monnet spécialisées dans l'étude de l'Union européenne en droit, économie, histoire et géographie
- Un Centre regroupant 4 laboratoires UMR CNRS:
 - Institut de l'Ouest Droit et Europe / Centre De Recherches Européennes de Rennes (IODE -UMR - CNRS 6262)
 - Centre de Recherche en Economie et Management (UMR - CNRS 6211)
 - Rennes Espaces géographiques et Sociétés (composante de l'équipe UMR - CNRS 6590 ESO)
 - Centre de Recherches Historiques de l'Ouest (UMR -CNRS 6258)









7 Chaires, plus de 80 enseignants-chercheurs et doctorants travaillent pour élaborer des projets communs sur l'Europe

- Un Centre participant au réseau des Chaires et des Centres Jean Monnet
- Un Centre animant des réseaux :
 - une Chaire UNESCO « Intégrations régionales » ;
 - un Groupement de Recherche International du CNRS « Intégrations régionales dans le monde : convergences et divergences »;

À retenir :

- Un Centre renouvelé pour la 3^{ème} fois en 2011 (après 1998 et 2005) par la Commission européenne
- Un Centre accueillant un nouveau membre en 2012 : Télécom Bretagne
- Un Centre renforcé par une 7ème Chaire européenne Jean Monnet en 2011 sur « Union européenne et société de l'information »

À noter:

- ☼ L'action Jean Monnet, un programme créé en 1989 par la Commission européenne pour stimuler l'excellence dans l'enseignement et la recherche et promouvoir la réflexion sur l'intégration européenne au sein des établissements d'enseignement supérieur dans le monde
- Entre 1990 et 2011, l'action a contribué à la mise sur pied de 162 centres d'excellence Jean Monnet, 875 chaires Jean Monnet et 1 001 modules Jean Monnet. Ces projets rassemblent 1 500 professeurs et concernent à peu près 500 000 étudiants chaque année.

Un Centre ouvert à la société civile :

- Conférences des Chaires du Centre auprès d'associations;
- Manifestations dans le cadre des célébrations du 9 mai ;
- Journées pour les professeurs de géographie et d'histoire des lycées.
- Organisation depuis 2004 des «Rendez vous d'Europe » en partenariat avec l'association Europe Rennes 35: des cours publics gratuits animés par des conférenciers bénévoles, (universitaires, hauts fonctionnaires et personnalités politiques), ouverts à tous pour comprendre l'Union européenne

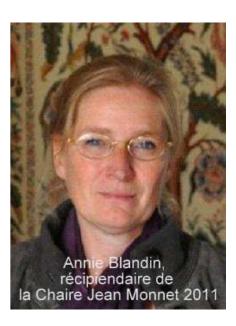
En savoir plus : http://cejm.univ-rennes.eu

Annie Blandin, professeure à Télécom Bretagne, titulaire d'une chaire européenne Jean Monnet

Un article publié dans Lexians, la lettre d'information de Télécom Bretagne.

Spécialiste en droit européen et en droit des télécommunications et des médias, Annie Blandin fait partie des deux récipiendaires français des chaires Jean Monnet 2011. Les chaires Jean Monnet sont attribuées sur

critères d'excellence à des enseignants de l'enseignement supérieur spécialisés et renommés pour l'étude de l'intégration européenne.



C'est pour ses travaux dans le domaine du droit européen, qu'Annie Blandin a été distinguée. La chaire, qui lui a été attribuée par la Commission européenne, est intitulée « Union européenne et société de l'information ». Elle vient s'ajouter aux six chaires du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes qui vient d'être renouvelé par la Commission. Lors de la rentrée solennelle du Centre, le 22 novembre prochain, Annie Blandin fera une conférence inaugurale au cours de laquelle elle présentera notamment son projet. En 2011, 30 chaires Jean Monnet ont été attribuées par la Commission européenne à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de cette chaire, Annie Blandin a en effet pour ambition de « consolider le programme de formation de Télécom Bretagne sur le droit européen et la société de l'information pour enrichir la palette des compétences permettant aux ingénieurs d'évoluer dans un contexte international et multiculturel. Le partage des savoirs, notamment avec les entreprises, permettra de croiser les regards sur la spécificité de l'approche européenne en matière de régulation des activités numériques. »

Dans ce contexte, il est prévu de faire évoluer les enseignements de droit existants à Télécom Bretagne pour renforcer leur synergie et en accroître l'impact et la qualité. Outre une coordination avec les six chaires Jean Monnet issues des Universités de Rennes 1 et Rennes 2, Annie Blandin s'appuiera sur l'expérience des professeurs de langue de Télécom Bretagne dans les enseignements sur l'inter-culturalité. Un cours spécifique destiné à des élèves ingénieurs étrangers, dans le cadre des mastères internationaux de l'École, sera également mis en œuvre. Il concernera, dans un premier temps, les élèves du mastère « Réseaux et systèmes d'information pour les entreprises » proposé par Télécom Bretagne à l'Instituto Technologico Autonomo de Mexico.

L'enseignement prévu alliera connaissances fondamentales sur le fonctionnement de l'Union, dans une perspective comparative (avec l'Alena), et connaissances spécifiques sur la régulation en Europe des technologies de l'information. Ce projet s'inscrit dans le cadre des actions menées par le Centre d'excellence Jean Monnet au titre de sa chaire Unesco sur les intégrations régionales et du Groupement de recherche international CNRS sur le même thème.

Une recherche centrée sur le droit de la société de l'information dans une perspective pluridisciplinaire

Le lien avec la recherche constitue une garantie de la qualité des enseignements. Les thèmes de recherche de la Chaire iront de l'étude du cadre juridique des activités numériques (droit d'auteur, protection des données personnelles, régulation du marché des télécommunications) à celle des conditions

dans lesquelles la technique peut servir le droit. L'accueil, sur une durée d'un mois, d'un professeur européen spécialisé dans le domaine du droit de l'internet permettra, par ailleurs, d'alimenter les réflexions pédagogiques. L'objectif, à terme, est de créer un pôle ou un réseau d'enseignants-chercheurs en Europe autour de la thématique du droit européen et de la société de l'information. Ce pôle devrait être un facteur d'attraction pour des étudiants intéressés par un doctorat dans le domaine.

Deux événements seront organisés pour faire le point sur ces recherches. En 2012, un colloque pluridisciplinaire (droit, économie, sciences de l'ingénieur) aura lieu au sein du Centre d'excellence Jean Monnet sur le thème de la protection et de la valorisation des contenus numériques en Europe. Il sera suivi, en 2014, d'un séminaire ouvert au grand public centré sur les actions européennes au titre du lien entre innovation et droit (privacy by design par exemple).

Le fonctionnement de la chaire est partiellement couvert par la dotation de 45 000 € attribuée par l'Union européenne.

La création de cette nouvelle chaire va de pair avec l'intégration prochaine de Télécom Bretagne au Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes.

En savoir plus sur Annie Blandin:

Professeure à Télécom Bretagne, Annie Blandin est membre du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes et du Centre de recherches européennes de l'Institut de l'Ouest : droit et Europe (UMR CNRS 6262) où elle assure la responsabilité du domaine de recherche sur la société européenne de l'information. Outre ses enseignements à Télécom Bretagne, elle intervient dans différents masters à Rennes (droit de l'Union européenne et de l'OMC, politiques européennes) et à Paris à l'école de droit de Sciences Po. Elle publie régulièrement sur un ensemble de thématiques liées à la structuration des activités humaines par le droit dans le cadre de la société de l'information. Elle encadre des mémoires, des thèses et des post-doctorants sur ces thématiques. Ses activités sont également rattachées à la Maison des sciences de l'Homme en Bretagne, par le biais de sa participation au GIS Marsouin qui fédère les équipes bretonnes en sciences humaines sur le thème de la société de l'information, et à la plate-forme d'observation des usages Loustic. Elle est référente pour le droit des TIC dans le Labex Comin Labs.

Son appartenance à une grande école d'ingénieurs l'amène, en outre, à s'investir dans des projets de recherche collaborative, notamment dans le cadre du pôle de compétitivité « Images et réseaux ».

Contact:

Mme Annie Blandin, professeure – <u>annie.blandin@telecom-bretagne.eu</u>- 02 29 00 70 18. Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes Faculté de droit et de science politique 9 rue Jean Macé CS 54203 35042 Rennes Cedex

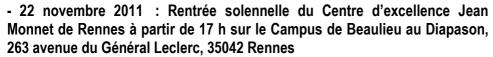
Tél: 02 23 23 76 67 Fax: 02.23.23.77.40

À retenir dans l'actualité du Centre

- 17 novembre 2011 : Colloque annuel de l'Institut des Amériques « Repenser les Intégrations régionales dans les Amériques au prisme de la personne humaine»

Dans le cadre de ses activités de recherche et de la Chaire UNESCO « Intégrations régionales », le Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes participe en liaison avec l'Institut des Amériques de Rennes à l'organisation les 17, 18 et 19 novembre prochains du neuvième colloque annuel de l'Institut des Amériques France.

La journée inaugurale du 17 novembre se déroulera dans l'amphi II de la faculté de droit et de science politique, 9 rue Jean Macé 35042 Rennes cedex.



avec une leçon inaugurale de Madame Annie Blandin-Obernesser, Professeur de droit à Télécom Bretagne, nouvelle lauréate d'une Chaire européenne Jean Monnet sur la thématique « Union européenne et Société de l'Information » sur « Communications électroniques et nouveaux médias : quelle architecture juridique pour l'Europe ? »

- 23 novembre 2011 : en partenariat avec l'Ecole des Avocats du Grand Ouest (EDAGO) atelier sur L'actualité du droit des étrangers : institutions, procédures et interprétations"

Cet atelier est organisé dans le cadre du Groupe de recherche multilatérale sur « Le volet externe de l'Espace de Liberté, Sécurité et Justice (ELSJ) » de l'Université de Rennes 1, de l'Université de Bologne (Italie) et de l'Université Libre de Bruxelles (Belgique).

- 26 novembre 2011 : « De Bruxelles à la Bretagne : quel impact du droit et des politiques de l'Union européenne à l'échelon infra étatique ? »

1er colloque organisé par l'association « Vocation Europe » Association des anciens étudiants du DEA / Master 2 droit de l'Union européenne et droit de l'OMC

Destinée à faire découvrir l'impact de l'Europe sur les métiers juridiques, cette manifestation entend également donner l'occasion aux futurs diplômés de l'Université de Rennes 1 de rencontrer des professionnels du droit et des questions européennes.

Cette 1re manifestation, à la fois scientifique et conviviale est ouverte à tous.

- 6 et 7 décembre 2011 : « Le droit, la biodiversité et l'équité : nouveaux enjeux, nouvelles approches ? »

Face au constat d'échec posé en 2010, année internationale de la biodiversité, l'urgence s'impose de construire de nouvelles approches juridiques de protection et de mise en valeur de la diversité biologique. La transversalité de la thématique de ces rencontres, qui prendront la forme d'un séminaire, appelle une dynamique d'approche comparée en droit français, droit de l'Union européenne, droit brésilien et Canadien.

Ce séminaire consolidera les partenariats existants entre l'Université de Rennes I, l'Université de Pelotas au Brésil et l'Université d'Ottawa au Canada dans le domaine du droit de l'environnement. Il réunira des chercheurs issus non seulement de la Faculté de Droit et Science Politique de Rennes et des chercheurs d'autres universités françaises (Lyon, Strasbourg, Nice, La Rochelle











- Janvier – mars 2012 : Les Rendez-vous d'Europe 2012 « Quelles frontières pour l'Union européenne ? »

Les "Rendez-vous d'Europe" sont des cours publics animés par des spécialistes, universitaires, hauts fonctionnaires et personnalités politiques afin de permettre à tout citoyen de s'informer sur la construction européenne. Ces cours sont gratuits et ouverts à tous, sans inscription préalable.



Ils sont organisés depuis huit ans par le Centre d'Excellence Jean Monnet de Rennes et l'Association Europe - Rennes 35.

- ✓ 2011 : "Europe des Etats, Europe des citoyens et des citoyennes"
- ✓ 2010 : "Les coulisses de l'Union européenne"
- ✓ 2009 : "L'Europe au coeur des crises"
- ✓ 2008 : L'Union européenne, garante de sécurité ou source d'insécurités pour ses citoyens ?
- ✓ 2007 : L'Union européenne : quelles solidarités ?
- ✓ 2006 : L'Union européenne : une puissance sur la scène mondiale ?
- ✓ 2005 : La Constitution européenne : quel(s) intérêt(s) ?
- ✓ 2004 : Un premier cycle sans thème spécifique

En savoir plus sur l'action Jean Monnet

Qu'est-ce qu'un Centre Jean Monnet?

Les Centres d'Excellence Jean Monnet sont des structures pluridisciplinaires mettant en commun des ressources scientifiques, humaines et de documentation pour les études et la recherche sur l'intégration européenne dans une ou plusieurs universités. Chaque Centre doit travailler sous la direction d'une Chaire Jean Monnet.

Qu'est-ce qu'une Chaire Jean Monnet?

Il existe deux types de Chaires Jean Monnet :

Les Chaires Jean Monnet sont des postes d'enseignement avec comme spécialisation les études sur l'intégration européenne. Les titulaires d'une Chaire Jean Monnet enseignent un minimum de 90 heures par année académique, dans le domaine des études d'intégration européenne. Les Chaires sont alors attribuées à l'Université dont le titulaire dépend.

Les Chaires Jean Monnet "Ad personam" sont des récompenses réservées

- aux Chaires Jean Monnet qui fournissent la preuve d'un enseignement de haut niveau international et un nombre conséquent de publications parues (au moins en partie, en dehors de leur pays de résidence)
- à des professeurs ayant eu une expérience en tant qu'anciens praticiens de haut niveau dans le domaine de l'intégration européenne

Qu'est-ce qu'un module Jean Monnet?

Les Modules Jean Monnet sont des cours de courte durée sur l'Intégration européenne (incluant les relations de l'UE avec d'autres parties du monde) avec un minimum de 40 heures d'enseignement par année académique. Les modules peuvent avoir une approche pluridisciplinaire

Qu'est-ce qu'un Groupe Multilatéral de Recherche Jean Monnet ?

Les Groupes Multilatéraux de Recherche Jean Monnet sont des partenariats entre au moins trois Chaires Jean Monnet de trois pays différents, menant à la création d'un réseau universitaire intégré avec un plan de recherche commun et des synergies pluridisciplinaires dans le domaine des études d'intégration européenne

CONTACT CEJM de Rennes :

Hélène Rannou-Boucher Chargée du développement et de la valorisation Email : helene.rannou@univ-rennes1.fr

> Tél: 02 23 23 76 67 Fax: 02.23.23.77.40

De l'étranger, composez comme suit : ... 33 2 23
Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes – Faculté de droit et de science politique
9 rue Jean Macé CS 54203
35042 Rennes Cedex